



Procédure affiliation
ADM 24/25

DOSSIER AFFILIATION

À remplir par toute association souhaitant adhérer à la Fédération Française de Tir et à transmettre à la ligue régionale de tir de rattachement



RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

TITRE DE L'ASSOCIATION :

DATE DE FONDATION :

SIÈGE SOCIAL :

N° RNA :

N° SIREN :

N° SIRET :

CODE APE :

L'ASSOCIATION EST-ELLE AFFILIÉE À D'AUTRES FÉDÉRATIONS ? : OUI

☐☐

SI OUI, LESQUELLES ? :

.....

CONTACT

TÉLÉPHONE ASSOCIATION :

COURRIEL ASSOCIATION :

SITE INTERNET ASSOCIATION :

NOM ET PRÉNOM CORRESPONDANT :

FONCTION DANS L'ASSOCIATION :



COMPOSITION DU BUREAU DIRECTEUR

- **Nom et Prénom PRÉSIDENT(E) :** _____
 - Adresse :
 - Téléphone :
 - Courriel :
 - N° licence FFTir (si existant) :

- **Nom et Prénom SECRÉTAIRE :** _____
 - Adresse :
 - Téléphone :
 - Courriel :
 - N° licence FFTir (si existant) :

- **Nom et Prénom TRÉSORIER(ÈRE) :** _____
 - Adresse :
 - Téléphone :
 - Courriel :
 - N° licence FFTir (si existant) :

**Rappel : votre association doit comporter un minimum de 5 membres pour être affiliée à la FFTir (cf article 4 – Affiliation des statuts fédéraux)*



INSTALLATIONS SPORTIVES

Conformément à l'article 4 – Affiliation des statuts fédéraux, une association doit obligatoirement disposer d'installations sportives homologuées pour être affiliée à la Fédération Française de Tir.

L'ASSOCIATION DISPOSE-T-ELLE D'INSTALLATIONS SPORTIVES ?

OUI

☐

NON

☐

SI OUI, L'ASSOCIATION EST-ELLE PROPRIÉTAIRE DES INSTALLATIONS ?

** si oui, fournir le titre de propriété des installations*

OUI

☐

NON

☐

SI NON, L'ASSOCIATION A-T-ELLE UN PROJET DE CONSTRUCTION DE STAND EN COURS ?

**si oui, fournir le titre de propriété du terrain et le permis de construire*

OUI

☐

NON

☐

SI NON, L'ASSOCIATION A-T-ELLE UNE CONVENTION AVEC UNE ENTITÉ HORS FFTIR (municipalité, particulier, etc) ?

**si oui, fournir la convention ou bail de location*

OUI

☐

NON

☐

SI NON, L'ASSOCIATION A-T-ELLE UNE CONVENTION AVEC UNE ASSOCIATION AFFILIÉE À LA FFTIR DISPOSANT D'INSTALLATIONS HOMOLOGUÉES ?

** Si oui, fournir le document correspondant*

OUI

☐

NON

☐

Si oui, préciser ci-après :

- N° association FFTir concernée :
- Adresse installations sportives concernées :
- N° homologation FFTir correspondant :





DOCUMENTS À JOINDRE AVEC CE DOSSIER

- Procès verbal Assemblée Générale constitutive
- Récépissé de déclaration en préfecture
- Liste des membres du comité directeur de l'association avec pour chacun(e) :
 - Nom
 - Prénom
 - Date de naissance
 - Lieu de naissance
 - Nationalité
 - Profession
 - Adresse postale
 - Courriel
 - N° téléphone
 - Fonction dans l'association
- Statuts de l'association*
- Règlement intérieur de l'association*
- Titre de propriété des installations sportives
 - Ou à défaut preuve d'un projet de construction de stand
 - Ou à défaut convention d'utilisation des installations sportives avec une association affiliée FFTir disposant d'installations homologuées
- IBAN de l'association
- Mandat de prélèvement SEPA signé (voir annexe)

*des modèles respectant les textes fédéraux sont disponibles sur le site internet fédéral www.fftir.org

AVIS LIGUE RÉGIONALE DE TIR

LIGUE RÉGIONALE DE TIR DE RATTACHEMENT :

PRÉSIDENT :

POUR L'AFFILIATION DE CETTE ASSOCIATION À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR, LA LIGUE RÉGIONALE DE TIR DONNE UN AVIS :

FAVORABLE

☐

DÉFAVORABLE

☐

DATE :

SIGNATURE & CACHET :